



LYCÉE VIALA LACOSTE

76 Avenue Gaston Cabrier
13300 SALON DE PROVENCE
Etablissement Privé Catholique d'Enseignement
Sous contrat d'association avec l'Etat.

Salon de Provence, le 10/07/2026

Madame, Monsieur,

Les élèves de la classe de Seconde 7 participeront le jeudi 3 septembre de 9h à 15h45 à une journée d'intégration.

Celle-ci se déroulera de la manière suivante :

- 9h – Appel dans la cour de l'établissement ; départ de l'établissement ; nous marcherons jusqu'au parcours de santé ;
- 9h30 – 12h30 – Accrobranche ;
- 12h30 – 14h – Pique-nique ;
- 14h – 15h30 – Jeux et défis au parcours de santé ;
- 15h45 – Retour à l'établissement.

Les élèves devront être vêtus d'une tenue adaptée à l'exercice physique en plein air ainsi que :

- d'un sac à dos ;
- d'un stylo et de quelques feuilles ou d'un cahier ;
- d'une gourde de contenance convenable (1,5/2L) ;
- d'un chapeau ou d'une casquette et de crème solaire ;
- d'un pique-nique individuel pour le déjeuner .

La participation financière demandée aux familles s'élève à **25 € par élève**.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nathalie BEAL
Chef d'Etablissement

Solenn NICOLAS-NOUBEL
Adjointe de Direction 2nde

François Moll
Professeur principal

Talon à rapporter le 02/09 et à remettre au professeur principal.

✂ _____

Je soussigné(e) Mme/M., responsable légal de l'élève
..... en classe de au Lycée Viala-Lacoste
**autorise sa participation à la journée d'intégration du lundi 1er septembre 2025 ainsi que l'établissement à
prendre et à exploiter des photos conformément aux droits à l'image.**

La famille s'engage à payer via l'espace famille Ecole Directe la somme de **25 €** au plus tard le 26 septembre 2025.

Fait à, leSignature des parents ou du responsable légal